

COMPTE-RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26/07/2021

La séance s'est ouverte à 20h20.

Le vingt-six juillet deux mil vingt et un, à 20h00, le Conseil Municipal de SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur GUYOT Rémy, Maire.

Date de convocation : 21 juillet 2021

Présents : ARNAUD I – BAZIN R. - BLANC Ph. – CARTERON N. – CHATAGNON B. - CHILLET M. – FAYOLLE P. – GUINAND M.A. - GUYOT R. – LAURENT J.L. - MARTIN C. – PITAVAL JL. – VILLARD S. – VIRISSEL D. –

Absents excusés : POULAT P. – LAURENT M. – VORON A. – STARON C.

Secrétaire de séance : Denis VIRISSEL

DEL2021-07-01 : Réalisation d'un Contrat de Prêt Relance Tourisme d'un montant total de 165 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'acquisition du bâtiment du Serpolet, infrastructure de tourisme

Le Conseil municipal de ST CHRISTO EN JAREZ, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

A DELIBERE

Pour le financement de cette opération, Monsieur le Maire a été invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un contrat de prêt composé d'une ligne du prêt pour un montant total de 165 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : PRET RELANCE TOURISME

Montant : 165 000 euros

Durée d'amortissement : 25 ans

Dont différé d'amortissement : 2 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,60%

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Prioritaire

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

A cet effet, le Conseil municipal :

- **A AUTORISE** Monsieur le Maire, dûment habilité à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

DEL2021-07-02 : Subvention relais des assistantes maternelles parents enfants

Madame ARNAUD Ingrid a rappelé l'existence du relais des assistantes maternelles parents enfants (RAMPE) dont la commune de ST CHRISTO EN JAREZ fait partie.

La participation communale attendue selon la clé de répartition définie pour chacune des communes adhérentes pour l'équilibre financier de la structure a été présentée. La participation s'élève à hauteur de 3 344.57 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **A AUTORISE** le Maire à verser la subvention 2021 s'élevant à 3 344.57 € ; la somme ayant été budgétisée au moment du vote du budget primitif 2021.

DEL2021-07-03 : Appel à partenariat 2021 « Loire Connect »

Monsieur Pascal FAYOLLE a exposé le nouveau dispositif d'accompagnement des collectivités proposé par le Conseil départemental de la Loire. Il a donné lecture des 5 axes prioritaires identifiés :

- Donner l'envie du numérique,
- Simplifier le quotidien de chacun,
- Créer l'action sociale de demain,
- Être le garant d'infrastructures de qualité,
- Être acteur de son territoire.

Le projet de la Commune de ST CHRISTO EN JAREZ en lien avec Familles Rurales est axé sur l'inclusion numérique et est défini comme suit :

- D'abord sur la commune : Inscrire un espace numérique dans un objectif solidaire et coopératif sur la commune au travers de collectifs ;
- Sur le territoire : Etendre cette action au plus grand nombre sur un territoire rural associé à une démarche intercommunale naissante.

La coordination sera assurée par un salarié de la commune qui est aussi coordinateur de l'action jeunesse et vie associative sur la commune afin de donner du lien aux actions et aux multiples acteurs.

La mise en œuvre dès le 1^{er} septembre consistera :

- A la formation de l'accueillant numérique qui est déjà recruté avec la plateforme mise en place par l'Etat,
- A la mise en place de l'espace numérique,
- A la mise en place des ateliers pour tous les publics,
- Aux liens avec les acteurs locaux associatifs (Fablab – Pôles jeunes – club des aînés – association portage de repas – collège...),
- Au développement sur le territoire et les communes voisines.

Après cet exposé, ce projet correspondant à ce dispositif d'accompagnement par le Conseil départemental qui prévoit que le Département attribuera pour chaque projet retenu une subvention d'investissement à hauteur d'un taux maximum de 80 % des dépenses HT d'investissement dans la limite de 25 000 € d'aide par projet,

Monsieur le Maire a proposé qu'un dossier de subvention soit déposé sur la plateforme « AAP Loire Connect 2021 » avant le 30 juillet 2021.

Il précise bien que les dépenses éligibles porteront sur les dépenses d'investissement présentées dans le budget global du projet à savoir 13 428 HT (acquisition de PC fixe et portable, vidéo projecteur, imprimante et scanner).

Après avoir en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** le Conseil départemental afin d'obtenir un accompagnement sur ce projet à hauteur de 13 428 € ;
- **AUTORISE** le Maire à déposer un dossier de subvention sur la plateforme « AAP Loire Connect 2021 » ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DEL2021-07-04 : Délégation de signature – Cession parcelle du domaine public au lieu-dit « La Roche » - BONNARD Yannick

Monsieur le Maire a rappelé la délibération DEL2021-02-07 :

- Exposant la demande de M. BONNARD de se porter acquéreur d'un terrain (2 m²) dans le cadre de la construction d'une véranda ;
- Et fixant la valeur de la surface vendue à 50 € le M2 soit 50 € x 2 m² (100 euros).

Afin de signer l'acte correspondant, Monsieur le Maire a proposé de donner délégation de signature à M. Marcel CHILLET, adjoint en charge de la voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **A DONNE DELEGATION** à M. Marcel CHILLET afin de signer l'acte notarié.

DEL2021-07-05 : Aménagement accès « Rue des Jardins » Parcelle de M. et Mme RAGUENES - Acquisition

Monsieur le Maire a fait part du rendez-vous entretenu avec le géomètre dans le cadre des travaux envisagés par M. et Mme RAGUENES sur leur parcelle « Rue du Soleil Levant ».

Monsieur le Maire a proposé qu'il soit détaché une partie de la parcelle cadastrée AA 66 à la commune pour améliorer l'accès à la rue des jardins.

Il convient de réaliser également une division parcellaire. Monsieur le Maire a proposé que les frais de géomètre s'élevant à 415 € HT soit pris en charge par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **A ACCEPTE** d'acquérir une partie de la parcelle de 25 m2 environ issue de la parcelle AA66 en vue de l'élargissement de la Rue du Soleil Levant permettant l'aménagement de l'accès à la « Rue des Jardins » ;
- **A AUTORISE** le Maire à signer le devis du géomètre GEOLIS s'élevant à 415 € HT ;
- **A AUTORISE** le Maire à signer tout acte se référant à ce dossier.

AUTRES POINTS ABORDES

Une visite sur le site du Serpolet a été effectuée avec les élus en amont de la réunion de conseil municipal.

Il a été examiné la proposition de SARL PGI Immobilier domiciliée « 12/14 Rond-Point des Champs Elysées » à PARIS concernant l'offre d'achat pour l'acquisition d'un terrain situé : « 9 Chemin des planchettes 42320 ST CHRISTO-EN-JAREZ ». Après échange, il a été décidé de reporter ce point au conseil municipal du 6 septembre 2021 où les membres du conseil et les membres du CCAS seront réunis pour prendre une décision de cession ou non de la parcelle 44.

Bilan financier du 1^{er} semestre 2021

Nathalie CARTERON, conseillère municipale a dressé le bilan financier du 1^{er} semestre 2021 en s'appuyant sur présentation power point. Ce dernier reste disponible sur demande au secrétariat.

AGENDA :

Le don du sang : jeudi 29/07/2021

Repas des aînés : samedi 9/10/2021

Le forum des associations aura lieu le vendredi 3/09/2021 à 18h30

Rencontre début d'année scolaire des élus et des agents des différents services : vendredi 24/09/2021

Les prochains conseils municipaux auront lieu à 20h00 :

- le lundi 6 septembre 2021,
- le lundi 27 septembre 2021,
- le lundi 25 octobre 2021,
- le lundi 29 novembre 2021,
- le lundi 13 décembre 2021.

Elections :
Présidentielles : 10 et 24 avril 2022
Législatives : 12 et 19 juin 2022

Des dates de commissions communales ont été annoncées.

La séance a été levée à 23h15



Affiché le 28/07/2021

Le Maire,

R. GUYOT